

Préparation à la séance portrait d'affaires



Charlene Gilbert

ARTISTE PHOTOGRAPHE

Préparation

Afin de vous préparer le plus efficacement possible pour votre séance photo, voici quelques points à tenir en compte pour la meilleure expérience possible.

Choix du décor : Veuillez à mentionner à votre photographe la couleur de votre choix (une couleur) pour la séance 2 jours à l'avance. Ceci donne le temps à la photographe de placer le studio et de faire sa préparation créative. Les couleurs de fonds disponibles sont énumérées dans la charte jointe.

Les vêtements : Portez des vêtements confortables qui vous apporteront confiance. Pensez à couvrir vos bras avec une veste ou un veston. Un portrait d'affaires ne se réalise pas en petite camisole.

Les poses : Je suis là pour vous guider dans les poses, tout au long de votre séance, pour vous avantager. Si vous avez des poses que vous voulez absolument réalisées, faites-le-moi savoir quelques jours avant par la messagerie de ma page professionnelle sur Facebook. Cela peut être des inspirations tirées du web ou Pinterest. Je suis ouverte à vos demandes.

Délai de livraison des clichés "Épreuves" : Remise de la galerie de sélection en 24 heures maximum.

Retouches : Suite à votre sélection je procède à la retouche visage. Je traite les imperfections de peau, rougeurs, blanchiment des dents, rides d'expressions, les yeux et adoucir le teint. ** Notez bien que je ne peux amincir un visage et que mes retouches sont non destructives, mais bien représentatives de qui vous êtes. Les retouches sont réalisées dans le souci du naturel de la personne.

Remises des clichés "finaux" : Je m'engage à vous remettre les clichés finaux de votre séance photo dans un délai de 2 jours, maximum, suite à la date de la séance. Vous recevrez les photos retouchées par courriel avec un mot de passe unique.

Licence d'utilisation

LICENCE D'UTILISATION COMMERCIALE EN PHOTOGRAPHIE

La licence d'utilisation commerciale est celle qui est vendue lorsqu'une photographie est utilisée dans le cadre de votre vie professionnelle. Généralement plus dispendieuse, l'utilisation commerciale encadre la promotion d'une personne physique, d'une entreprise, d'un service ou d'un produit. Elle n'est pas réalisée pour votre album photo personnel à la maison, mais plutôt sur votre site Web. Le photographe prend pour acquis que son travail mérite plus grande rémunération puisqu'il servira à générer des profits et obtiendra une plus grande visibilité. Pourquoi utiliser une licence d'utilisation commerciale en photographie?

MÉDIA SOCIAL PROFESSIONNEL - LINKEDIN

Votre portrait corporatif sert à faire votre promotion. La preuve, vous voulez l'utiliser sur un média social axé sur la vie professionnelle et les entreprises. Si vous voulez l'utiliser sur LinkedIn, je vous annonce qu'il s'agit d'une utilisation commerciale.

GÉNÉRER DES PROFITS SANS UTILISATION COMMERCIALE

Si votre photographie sert à générer des profits que ce soit en présentant un produit, un service ou une personne physique dans le but de faire bien paraître votre vie professionnelle, c'est commercial!

SITE WEB ET BRANDING

Vous aurez besoin de votre photographie sur votre site Web, dans une brochure ou dans une publicité? C'est une utilisation commerciale!

PAGE FACEBOOK D'ENTREPRISE

Une page Facebook d'entreprise ou de service permet de vendre un bien ou un service. Que vous soyez courtier immobilier, designer, dentiste ou même influenceur, une licence d'utilisation commerciale est obligatoire pour utiliser des photographies sur votre page.

Licence d'utilisation

DÉCORER UNE ENTREPRISE

Vous aimeriez décorer votre entreprise avec les photographies de votre famille? Vous souhaitez utiliser une photographie de la séance photo de votre bébé en vitrine? Vous souhaitez faire des cartes de Noël pour vos clients? Si votre projet implique de contribuer à l'image de votre entreprise ou service et qu'elle sera vue par des clients (pas des amis dans votre salon), c'est une utilisation commerciale!

ET LE CRÉDIT PHOTO?

Une croyance populaire en photographie est de penser qu'un crédit photo efface toutes les utilisations commerciales non-autorisées. C'est totalement faux! Bien qu'apprécié, un crédit photo ne permet pas l'utilisation commerciale d'une photographie à utilisation personnelle. Donc, ce n'est pas en mentionnant votre photographe sur la page entreprise qu'il autorise que vous promouviez vos services avec sa photo. Votre utilisation demeure illégale.

LICENCE D'UTILISATION PERSONNELLE EN PHOTOGRAPHIE

La licence d'utilisation personnelle est la plus commune pour un photographe professionnel de particuliers. C'est votre séance photo de famille ou celle avec votre chien! Il s'agit de l'utilisation permise dans le cadre de la vie personnelle du client. C'est généralement les photographies qu'on affichera sur notre mur, qu'on mettra dans nos albums de famille et qui sera privée. Vos photographies ne serviront pas à la promotion de quiconque et ne seront pas en lien avec une entreprise. Vous les partagerez peut-être sur votre compte Facebook personnel, mais leur utilisation Web restera limitée. Lorsque vous réalisez une séance photo de famille, de maternité ou encore de couple avec moi, c'est l'utilisation personnelle qui sera autorisée.

Maquillage

Il est possible de prendre rendez-vous avec une maquillage, à vos frais, pour votre séance. Voici 2 femmes que je vous réfères sans hésitation. Elles offre un rabais de 10% pour votre premier rendez-vous en maquillage, si vous mentionnez être ma cliente.

Pour prendre rendez-vous avec Julie Leclerc - Artiste Maquilleuse :

Facebook : Le Loft Rose - Artiste Maquilleuse OU Julie Leclerc

Courriel : julieleclerc.mk1@gmail.com

Son bureau est dans le même édifice que mon studio
12, 1ere avenue ouest, Amos, 1er étage



Pour prendre rendez-vous avec Alison Lacasse - Esthéticienne :

Facebook : A&L Esthéticienne

Courriel : alisonlacasse@hotmail.com

Téléphone : 819-665-3007

Son local est avec Onyx Esthétique
274, 1ere avenue Ouest, Amos

